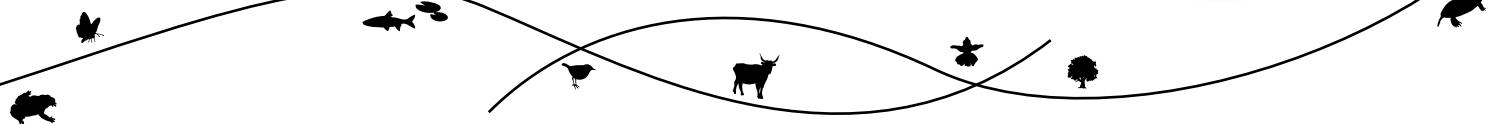


Clairières à glaïeuls des marais du Haut-Bugey



Révision du plan de gestion
Programme 2011-2018 en faveur de la biodiversité



Un programme de gestion pour préserver la biodiversité



La biodiversité *constitue une ressource fondamentale pour la collectivité. Elle trouve sa place dans notre quotidien à travers l'alimentation, la santé... Elle a toujours été une source de création artistique, de développement du tourisme... Sa préservation est une préoccupation commune à tous.*

Les conservatoires d'espaces naturels *sont des partenaires techniques créés pour aider les collectivités et les usagers à préserver ce patrimoine. Leur statut associatif et leur neutralité leur donnent la possibilité de travailler avec les hommes et les femmes qui sont des acteurs des espaces naturels et de les associer à cette démarche au travers des comités de pilotage. Pour un conservatoire, la biodiversité constitue une ressource précieuse pour le territoire, un élément d'accession à un développement durable.*

Le plan de gestion *qui est synthétisé dans ce document est issu de l'analyse scientifique produite par le Conservatoire Rhône-Alpes des espaces naturels (CREN). Il détaille les objectifs et les actions proposées. Il devient la référence que chaque acteur du projet peut consulter pour comprendre les interventions réalisées.*

La gestion d'un site *est une somme d'opérations ou un choix de ne pas intervenir qui est fait en faveur du patrimoine naturel : débroussaillage, entretien par la fauche, pâturage, mise en place de panneaux d'information si nécessaire, surveillance scientifique des espèces en danger... Elle ne remet généralement pas en cause les usages habituels sur le site et cherche, au contraire, à s'harmoniser avec ceux-ci.*

Intervenir sur les clairières à glaïeuls des marais



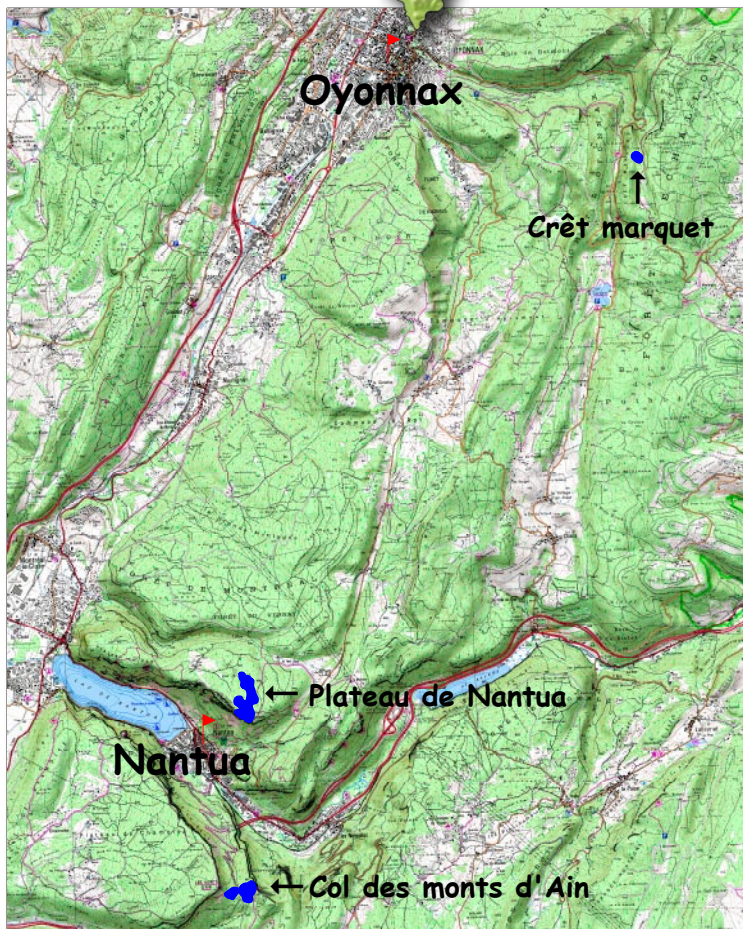
Les clairières à glaïeuls des marais actuellement gérées par le CREN sont situées sur la commune de Nantua (Plateau de Nantua et col des monts d'Ain) et à Echallon (Crêt marquet), au nord du Bugey.

Origine du projet

La prise en compte de ces clairières a été initiée en 1999 lors de l'inventaire des sites à glaïeuls des marais des départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, coordonné par le CREN avec le soutien de la Région Rhône-Alpes, de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée & Corse et de la Direction régionale de l'environnement. Des recherches approfondies ont permis d'envisager la mise en place d'une gestion des milieux naturels et de hiérarchiser les sites selon leurs enjeux.

Ces clairières, inconnues jusqu'alors, se sont révélées d'un grand intérêt pour la flore qu'elles abritent. Les enjeux patrimoniaux et la volonté des propriétaires ont motivé la réalisation d'un premier plan de gestion en 2003 avec l'appui financier de l'Agence de l'eau, de la Région et du Conseil général de l'Ain.

Ce document se rapporte à la réactualisation du plan de gestion de ces clairières.



Le rôle du comité de pilotage

Le comité de pilotage est un lieu d'échanges où chacun participe à la construction du projet dans un objectif de préservation du patrimoine naturel. A partir des éléments scientifiques et techniques que présente le conservatoire, le comité de pilotage apporte les adaptations qu'il juge nécessaires. Le CREN est chargé d'animer cette réflexion collective puis il propose les actions de gestion, les met en oeuvre et contrôle leur efficacité.

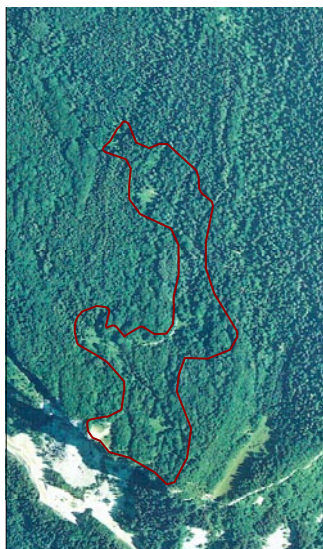
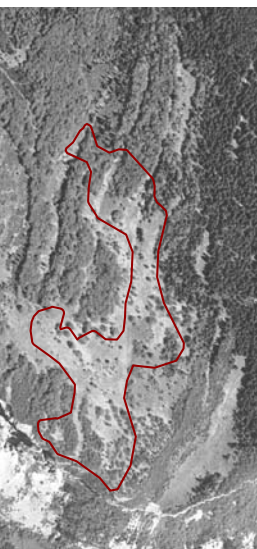


Une histoire d'hommes

Des prairies de fauche et des pâtures

1953

2000



Evolution des prairies sur le plateau de Nantua.

Autrefois et comme le montrent les anciennes photos aériennes, de grandes prairies entremêlées de forêts dessinaient le paysage des sites.

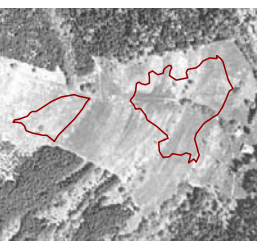
Des ruines et d'anciennes fermes témoignent d'une présence humaine et de pratiques agricoles : jusqu'au début du XX^e siècle la fauche ou le pâturage d'estive participaient à l'entretien des prairies. La ferme des Monts d'Ain était alors en activité et sur le plateau de Nantua et le Crêt Marquet (900 à 1000 mètres d'altitude), les animaux ne montaient que durant la période estivale.

Puis, la première guerre mondiale a durement touché la population de cette région. Les prairies les plus difficiles à exploiter ont commencé à être abandonnées durant l'entre deux guerres. Dans les années 50, le mouvement s'amplifie et les boisements colonisent peu à peu la périphérie des prairies. Les chemins utilisés pour pâturer ou faucher les parcelles disparaissent progressivement, réinvestis par la forêt qui ne cesse de gagner du terrain au fil des décennies.

Des forêts et des clairières

Ainsi, sur les parcelles abandonnées, l'activité sylvicole (plantations de résineux) prend la place de l'agriculture.

Aujourd'hui, les prairies sont devenues des clairières et représentent moins de 15 % de la surface qu'elles couvraient en 1953



Evolution des prairies sur le col des monts d'Ain.

Les usages actuels

Les sites de Nantua sont fréquentés par les promeneurs et les chasseurs qui y trouvent sangliers, grives, bécasses, lièvres, et quelques chevreuils. La sylviculture privée a remplacé les anciennes pratiques agricoles.



Evolution de la prairie du Crêt Marquet.



Un patrimoine naturel exceptionnel

Des prairies humides originales et rares

Les clairières sont constituées de prairies calcaires au sol pauvre en nutriments et argileuses, dominées par la molinie, graminée reconnaissable à son long épi violet..

Ce milieu naturel atypique est rare en Europe et menacé faute d'entretien.

Une jolie fleur rare et fragile

Ces prairies originales abritent une fleur rare : le glaïeul des marais, une plante de la famille des iris, qui y trouve lumière et humidité.

Avec sa feuille en forme de glaive et sa floraison spectaculaire, le glaïeul des marais n'est présent en France que dans les départements de l'Ain, de la Haute-Savoie, du Jura et du Haut-Rhin. Dans l'Ain, on le trouve uniquement sur ces prairies du Haut-Bugey qui hébergent un quart de la population française.

Les boisements et leur exploitation sans précaution (dépôts de grumes et passages d'engins dans les clairières où l'espèce subsiste), l'enrichissement des prairies qui lui sont favorables (abandon de la fauche et du pâturage des secteurs les plus difficiles à exploiter) et la cueillette entraînent la disparition des clairières et des glaïeuls.

Répartition du Glaïeul des marais en France



Le glaïeul des marais, espèce protégée en France et reconnue d'intérêt au niveau européen.



Deux autres plantes remarquables sont présentes sur le plateau de Nantua. Il s'agit du daphné camélé et de l'ibéride du Bugey.



L'ibéride du Bugey, qui n'existe nulle part ailleurs.

Le daphné camélé, espèce protégée en région Rhône-Alpes.

OBJECTIFS DE GESTION

Un projet pour les cinq années à venir



Quatre objectifs avaient été définis dans le précédent plans de gestion (2003-2007) :

- restaurer les clairières oligotrophes (au sol pauvre en nutriments) ;
- surveiller l'évolution des populations de glaïeuls ;
- maintenir une fréquentation canalisée ;
- diversifier les zones de sous-bois (pour le site du Crêt Marquet uniquement).

Le premier objectif a été mené en partie sur les parcelles dont la maîtrise d'usage a été obtenue, il est à conforter et à étendre à d'autres clairières actuellement sans gestion. Le deuxième objectif est atteint et à poursuivre. Les troisième et quatrième objectifs ont également été atteints.

Au vu de la réactualisation des enjeux et de leur importance, les trois objectifs du présent plan de gestion sont les suivants :

1. Maintenir les clairières, lieu de vie des glaïeuls des marais
2. Concilier exploitation forestière et biodiversité
3. Préserver un réseau de sites à glaïeuls à l'échelle du Haut-Bugey

Maintenir les clairières, lieu de vie des glaïeuls des marais



Tourbière de la Planchette.

Pourquoi intervenir ?

Fragile, rare et bénéficiant d'un statut fort de protection, le glaïeul des marais nécessite des actions d'ampleur pour le maintien de ses populations.

L'évolution naturelle des prairies vers un milieu forestier et la densification de la molinie par abandon de toute forme d'entretien sont des menaces pour les populations de glaïeuls.

Comment procéder ?

Les interventions de broyage et de fauche réalisées depuis 2004, trop extensives, n'ont pas permis de définir précisément la gestion à adopter pour l'entretien des clairières.

C'est pourquoi, une expérimentation d'entretien par une fauche annuelle sera réalisée sur quatre clairières.

Ailleurs, un simple contrôle des ligneux sera mis en place.

Des interventions de bûcheronnage, élagage et arrachage de ligneux permettront de restaurer les clairières sans gestion.

La fréquentation des sites ne sera pas favorisée et une information hors sites (départs de sentiers, plaquette) sur l'existence de plantes protégées dans le Haut-Bugey sera diffusée.

Enfin, la faisabilité du pâturage sera étudiée en fonction des opportunités locales.

Vérifier les réactions de la nature

La gestion d'espaces naturels n'est pas une science exacte. C'est pourquoi un regard permanent sur l'efficacité des opérations réalisées est toujours nécessaire. Sur les clairières, le suivi scientifique de la population de glaïeuls des marais est effectué depuis 2004 et se poursuit dans le présent plan de gestion. Le suivi des autres espèces patrimoniales et un inventaire des papillons sont également prévus sur le plateau de Nantua et le col des monts d'Ain.

OBJECTIFS DE GESTION

Concilier exploitation forestière et biodiversité

Pourquoi intervenir ?

Le risque de destruction de clairière à glaïeuls, en raison de l'activité sylvicole, apparaît comme une problématique majeure. Une sensibilisation des propriétaires forestiers et un balisage lors des prochaines exploitations forestières sont nécessaires et primordiales pour conserver une population de glaïeuls viable sur le long terme.

Ce qui est prévu

Un document d'information accompagnée d'une journée de sensibilisation sur le terrain avec le CRPF permettra d'inciter les propriétaires et les entrepreneurs forestiers à respecter les stations de glaïeuls.

Pour anticiper et prévenir les impacts des exploitations en cours, des protections physiques temporaires seront prévues.

Ponctuellement, des problèmes liés à l'état de chemins forestiers ou à des risques de dépôts de bois seront à régler.



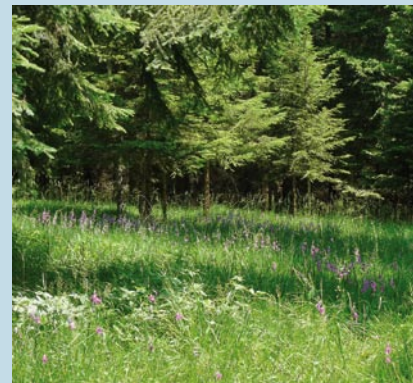
Exploitation forestière.

Préserver un réseau de sites à glaïeuls à l'échelle du Haut-Bugey

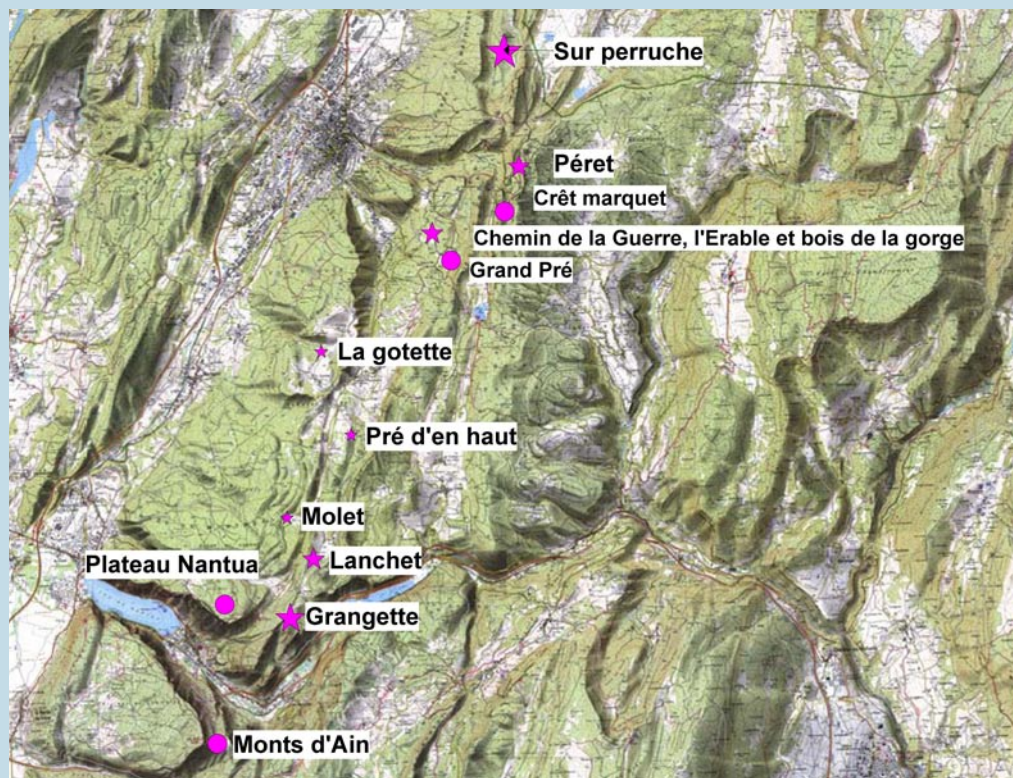
Des clairières font déjà l'objet d'une gestion patrimoniale. Un état des lieux de populations de glaïeuls de marais dans l'Ain effectué en 2008 a souligné l'intérêt d'étendre cette action de préservation à d'autres clairières dans le Haut-Bugey.

Dès 2011, une étude de faisabilité sera réalisée sur les clairières à glaïeuls des marais sans gestion. Selon la volonté des acteurs locaux et des propriétaires, on pourra envisager la gestion sur de nouvelles clairières d'importance. L'animation foncière sera poursuivie sur l'ensemble des clairières gérées.

L'organisation d'une journée technique spécifique « Glaïeuls des marais » avec les gestionnaires de clairières à glaïeuls pourra être l'occasion d'échanges fructueux d'expériences de gestion en faveur des glaïeuls.



Crêt Marquet



Les stations à glaïeuls des marais du Haut-Bugey et les priorités d'intervention

Que pouvez-vous faire pour favoriser la réussite de ce projet ?

- Contribuer à transmettre cette information
- Signaler au Conservatoire Rhône-Alpes des espaces naturels toute observation liée aux espèces mentionnées dans ce document.
- Apporter votre point de vue lors des réunions du comité de pilotage, celui-ci est important et sera écouté.
- Mettre à disposition certaines de vos photos que vous trouvez particulièrement réussies, ou d'anciennes photos du site.
- Nous signaler tout problème, toute difficulté susceptible de nuire au projet.
- Respecter la propriété privée.



Ce document est une synthèse du plan de gestion 2011-2015 des Clairières à glaïeuls des marais du Haut-Bugey (TRENTIN C., 2010. Clairières à glaïeuls des marais du Haut-Bugey. Révision du plan de gestion 2011-2015, 41p + annexes).

Si vous souhaitez des informations plus détaillées, n'hésitez pas à en faire la demande.



CONTACT

Nicolas GORIUS

nicolas.gorius@espaces-naturels.fr

tel : 04 74 34 98 62

CREN Rhône-Alpes

Antenne Ain

Château Messimy

01800 Charnoz sur Ain

www.cren-rhonealpes.fr

Programme réalisé grâce au soutien financier de :



Rhône-Alpes Région

l'ain
Conseil général

Mars 2011

réseau
des conservatoires
d'espaces naturels
en Rhône-Alpes

